



Les grandes et moyennes exploitations en région Centre

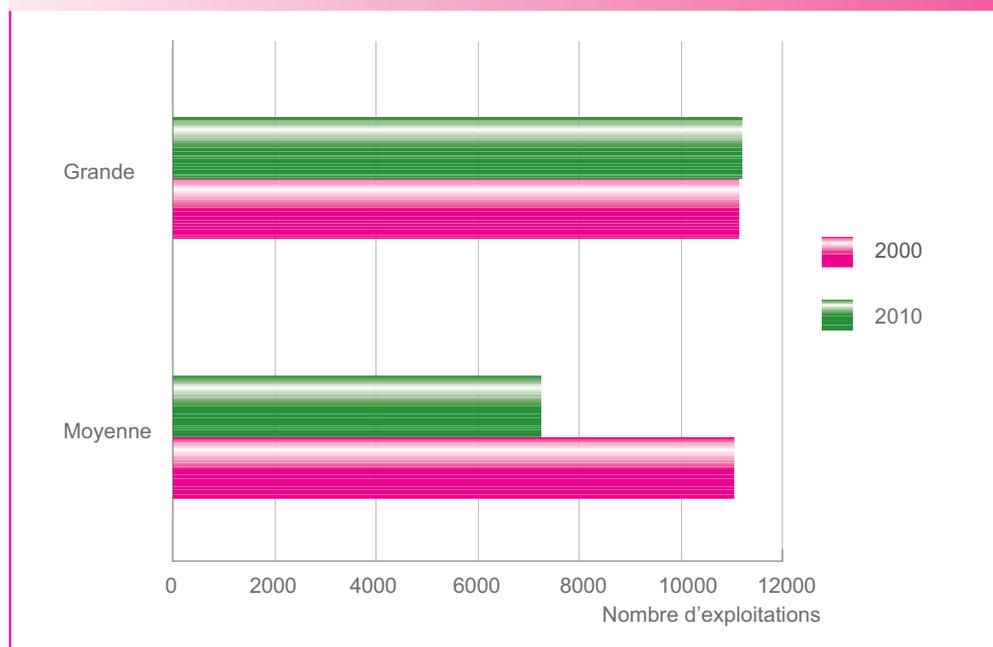
Depuis 2000, la région Centre a perdu 3 747 exploitations dites moyennes et grandes. La plupart des terres ont conservé leur vocation agricole et ont permis l'agrandissement d'unités pérennes qui cultivent désormais en moyenne 121 hectares contre 102 en 2000. En corollaire, les formes sociétaires, notamment les EARL se développent. La productivité s'accroît et la spécificité régionale en grandes cultures se renforce.

En dix ans, les grandes et moyennes exploitations se sont concentrées

En 2010, la région Centre ne compte plus que 18 438 exploitations dites moyennes et grandes au regard de leur potentiel de production. En une décennie, 3 747 d'entre elles ont disparu, soit une diminution de 17 %. Cette baisse est similaire à celle de la France (19 %). Ces unités représentent 74 % de l'ensemble des exploitations de la région et occupent 97 % de la SAU régionale. Les exploitations de taille moyenne représentent 39 % des exploitations moyennes et grandes mais ne détiennent que 23 % de leur SAU.

Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent en reprenant les terres laissées par les agriculteurs qui cessent leur activité, d'où le phénomène de concentration. Dans le même laps de temps, la superficie agricole régionale totale a diminué de 2,3 % : le développement de l'espace périurbain des grandes villes et la déprise rurale explique ce constat. Actuellement, une exploitation moyenne ou grande en région Centre dispose de 121 hectares en moyenne, soit 41 hectares de plus que pour la moyenne française.

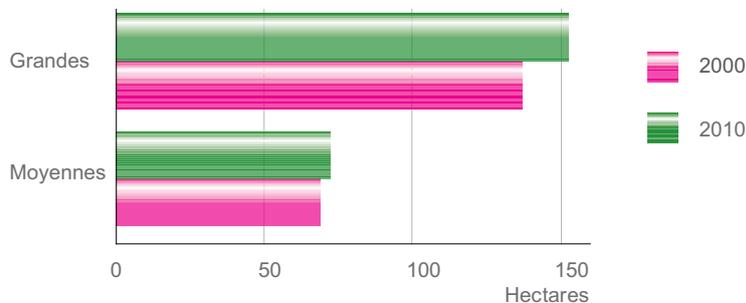
Moyennes et grandes exploitations en 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

La SAU des grandes exploitations augmente

SAU moyenne des moyennes et grandes exploitations en 2000 et 2010

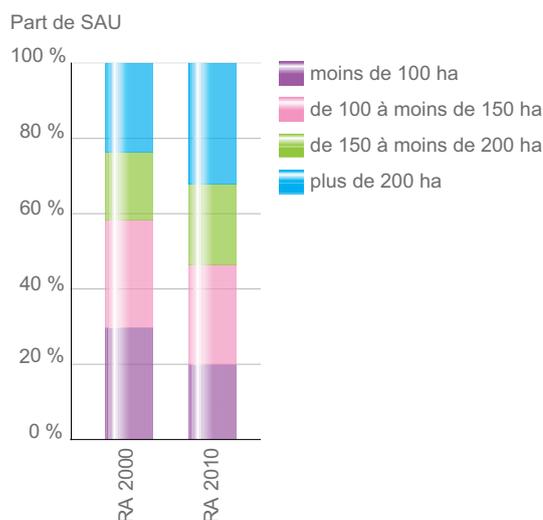


Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Il est un fait que les grandes exploitations tirent leur épingle du jeu. En effet, si les moyennes ont perdu 34 % de leur effectif, le nombre de grandes exploitations est quant à lui quasiment stable. De plus, la SAU moyenne de ces dernières s'est accrue de 11 %. Ainsi, elles se sont surtout agrandies aux dépens des moyennes qui ont disparu. Et pour celles qui n'ont pas cessé leur activité, leur SAU moyenne a augmenté de seulement 5 %. La SAU totale de ces deux catégories d'exploitations étant restée stable entre 2000 et 2010, environ 200 000 hectares sont passés des moyennes vers les grandes exploitations entre les deux recensements. La production brute standard (PBS) constitue un autre indicateur du poids grandissant des grandes exploitations. En 2010, elles concentrent à elles seules 85 % de la PBS totale des moyennes et grandes exploitations alors qu'en 2000, elles en détenaient 78 %.

Les exploitations de plus de 150 hectares occupent le territoire

Répartition de la SAU des exploitations par classe de SAU en 2000 et 2010

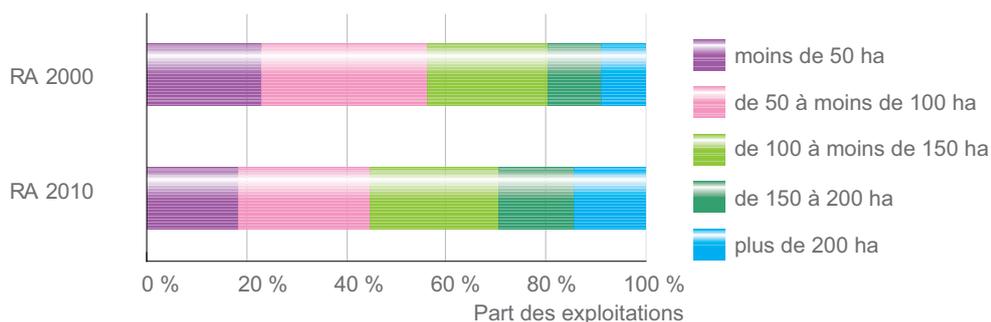


Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Si l'occupation de la SAU par les exploitations moyennes et grandes de moins de 150 hectares est en baisse, la tendance est inversée pour les exploitations de plus de 150 hectares. Ainsi, en 2000, les exploitations de moins de 150 hectares détenaient 58 % de la SAU. En 2010, cette part a chuté à 46 %. En contrepartie, la part de la SAU détenue par les exploitations de plus de 150 hectares s'est élevée de 42 % à 54 %. Ce sont tout particulièrement les exploitations de plus de 200 hectares qui sont concernées par cette évolution : en 2010, elles occupent près d'un tiers de la SAU contre 24 % en 2000. S'agissant du nombre d'exploitations, la part de celles disposant de plus de 100 hectares de SAU s'est renforcée : elle est passée de 44 % en 2000 à 56 % en 2010.

Parmi elles, la plus forte progression vient des unités de plus de 150 hectares. Leur part est désormais de 29 % contre 20 % en 2000.

Répartition du nombre d'exploitations par classe de SAU en 2000 et 2010



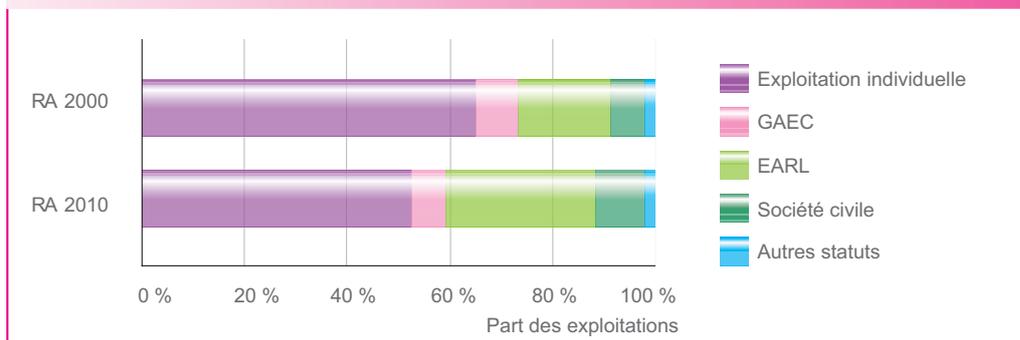
Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Près d'un tiers des grandes et moyennes exploitations sont des EARL

Les exploitations individuelles sont moins prédominantes que dix ans plus tôt : de 65 % en 2000, leur part n'est plus que de 53 % en 2010. Avec 7 % des unités concernées, les GAEC sont en légère baisse. En revanche, l'essor des EARL se poursuit. Elles représentent 29 % des exploitations moyennes et grandes, soit 5 356 en 2010, contre 18 % en 2000. En effet, le statut d'EARL offre des avan-

tages intéressants pour la transmission de l'exploitation et l'optimisation fiscale. Si de nombreuses exploitations ont fait le choix de passer du statut d'individuel au statut d'EARL, le phénomène inverse existe également car cela permet aussi de revaloriser le patrimoine de l'exploitation. Les sociétés civiles connaissent de même un élan avec une part passant de 7 % à 10 % des exploitations.

Répartition des exploitations par statut juridique en 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Moyennes et grandes exploitations, quelle définition ?

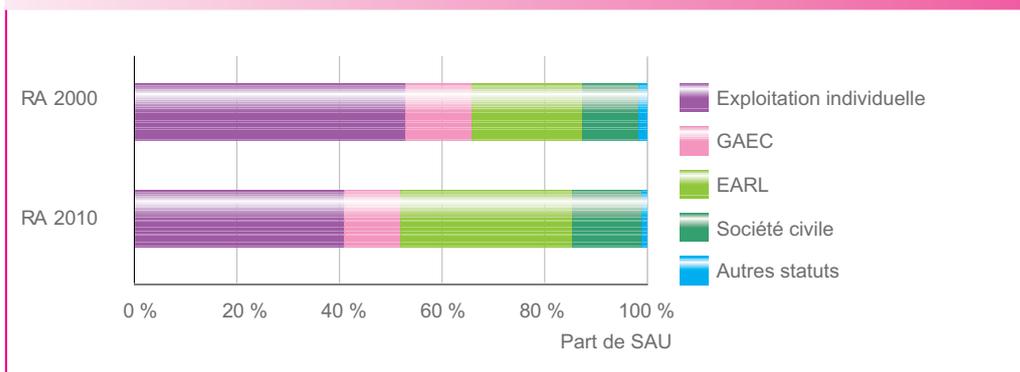
La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. En région Centre, une exploitation avec 25 000 euros de PBS correspond à une exploitation ayant 27 ha de blé tendre ou 11 vaches laitières et une exploitation de 100 000 euros de PBS à 109 ha de blé tendre ou 44 vaches laitières.

Essor remarquable de la SAU moyenne des grands GAEC

La taille des GAEC s'est considérablement accrue en 10 ans, avec des unités de 198 hectares en moyenne en 2010 contre 162 hectares en 2000. Ce phénomène est particulièrement exacerbé dans les grandes exploitations où les GAEC ont gagné près de 100 hectares et disposent d'une SAU moyenne de 278 hectares en 2010. Sont concernées pour moitié des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux, protéagineux et en poly-

culture-polyélevage et dans une moindre mesure en élevage bovin lait. Les EARL s'agrandissent également avec 139 hectares en moyenne en 2010 contre 125 en 2000, les exploitations individuelles sont dans la même mouvance. Par contre, si une part plus importante de la SAU appartient aux EARL en 2010, l'occupation du territoire agricole par les exploitations individuelles se réduit.

Répartition de la SAU par statut juridique en 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Moins de main-d'œuvre, mais davantage de productivité

En toute logique, la diminution du nombre d'exploitations entraîne dans son sillage celle des chefs d'exploitation et de la main-d'œuvre familiale. En 2010, l'essentiel des travaux agricoles sont effectués par les chefs d'exploitation et coexploitants secondés par des salariés permanents. Ils représentent 80 % des Unités de Travail Annuel (UTA), soit 4 % de plus qu'en 2000. Les membres de la famille du chef d'exploitation, hormis les coexploitants, participent de moins en moins aux travaux de la ferme. S'ils constituent un effectif de plus de 6 600 personnes, ils ne comptent que pour 2 700 équivalents temps plein. Près des deux tiers des conjoints n'exercent même aucune activité sur l'exploitation.

Si le nombre de chefs et coexploitants est en baisse, celui des coexploitants conjoints a progressé. Mais cette hausse concerne surtout les coexploitants conjoints travaillant moins d'un quart du temps sur l'exploitation.

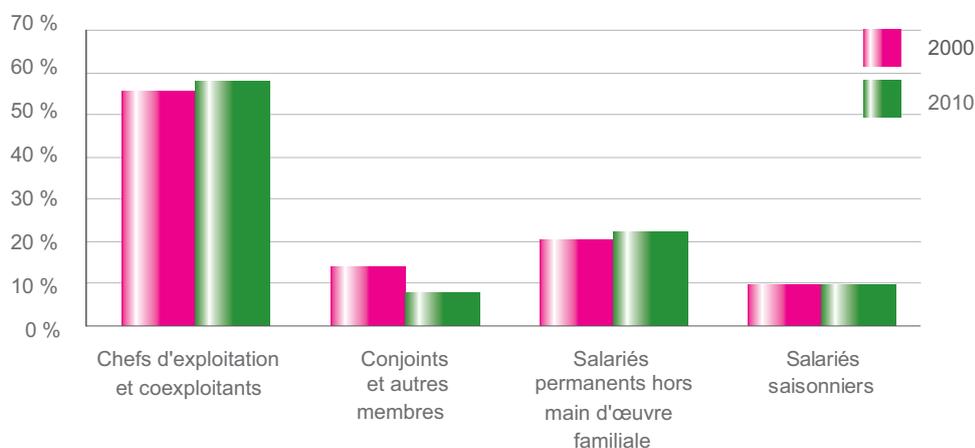
Le nombre des UTA salariés permanents s'est effrité de 11 % en une décennie, mais leur part de travail a progressé passant de 20 % à 22 %.

Les agriculteurs ont proposé moins de travail aux saisonniers (- 19 % entre 2000 et 2010). Cette tendance est plus prononcée dans les grandes exploitations (- 20 %) que dans les moyennes (- 12 %). Mais la part de travail qu'ils ont fourni est restée stable.

En 2010, les moyennes et grandes unités ont eu recours à 550 UTA d'ETA et de CUMA. Dans les exploitations moyennes, ce chiffre a augmenté de plus de 36 % entre 2000 et 2010 et presque doublé dans les grandes exploitations. La contraction de l'emploi agricole accompagne l'agrandissement des exploitations et ses gains de productivité. La SAU des moyennes et grandes exploitations a régressé de seulement 1,4 % en dix ans. Dans le même temps, le nombre d'UTA est en recul de 20 %. Une personne à temps plein exploite désormais 65 hectares contre 53 hectares en 2000.

En 2010, sur les moyennes et grandes exploitations, le travail agricole représente 34 518 équivalents temps plein ou UTA (y compris ETA et CUMA).

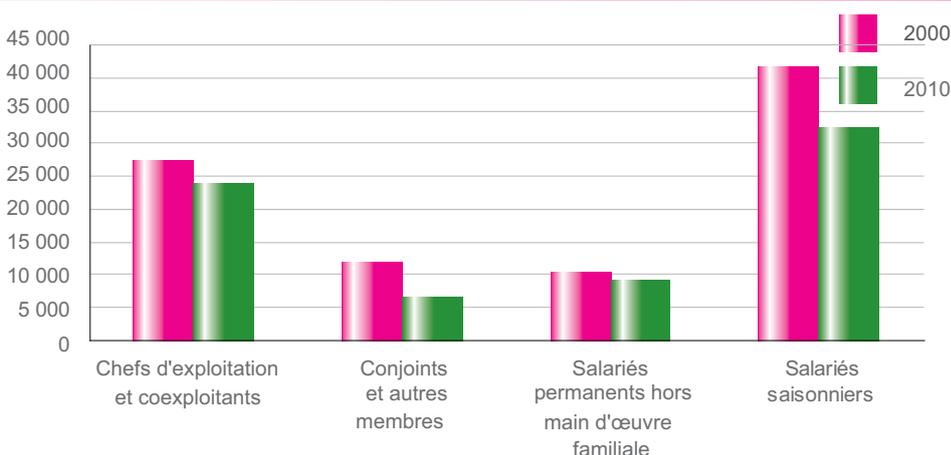
UTA des moyennes et grandes exploitations en 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

En 2010, 72 520 personnes ont travaillé sur les moyennes et grandes exploitations (hors ETA, CUMA), dont 39 974 de façon permanente.

Effectif de main d'oeuvre des moyennes et grandes exploitations en 2000 et 2010



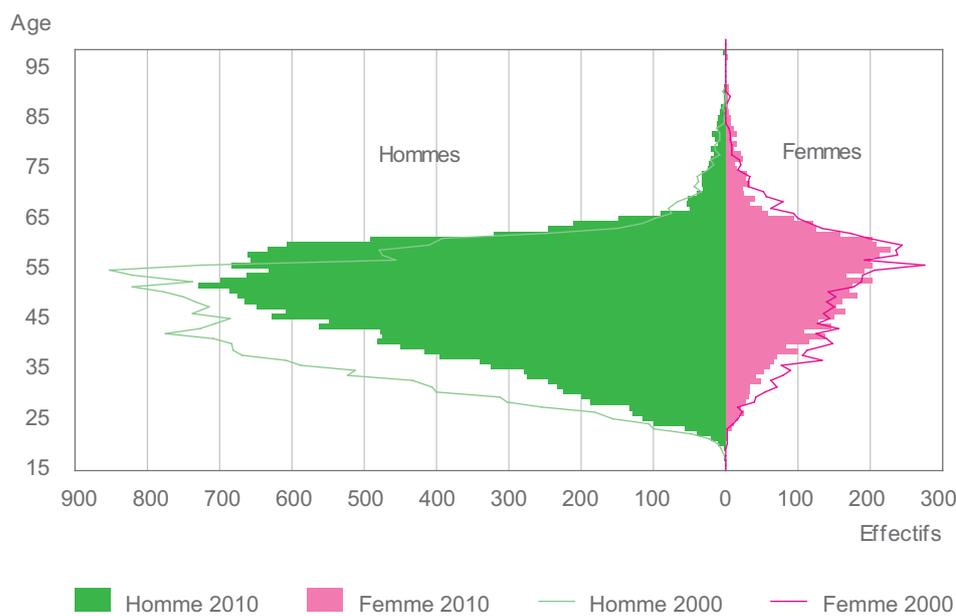
Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Les grandes exploitations sont dirigées par des chefs plus jeunes

En une décennie, l'âge moyen des dirigeants a légèrement augmenté : 48 ans chez les hommes et 52 ans chez les femmes. Les grandes exploitations ont à leur tête des personnes plus jeunes que les autres types d'exploitation.

L'activité agricole reste un secteur où les femmes sont peu présentes : seulement 29 % des chefs ou coexploitants sont des femmes dans les moyennes et grandes exploitations.

La pyramide des âges des chefs et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles
Champ : moyennes et grandes exploitations

Les grandes cultures, une spécificité de la région Centre

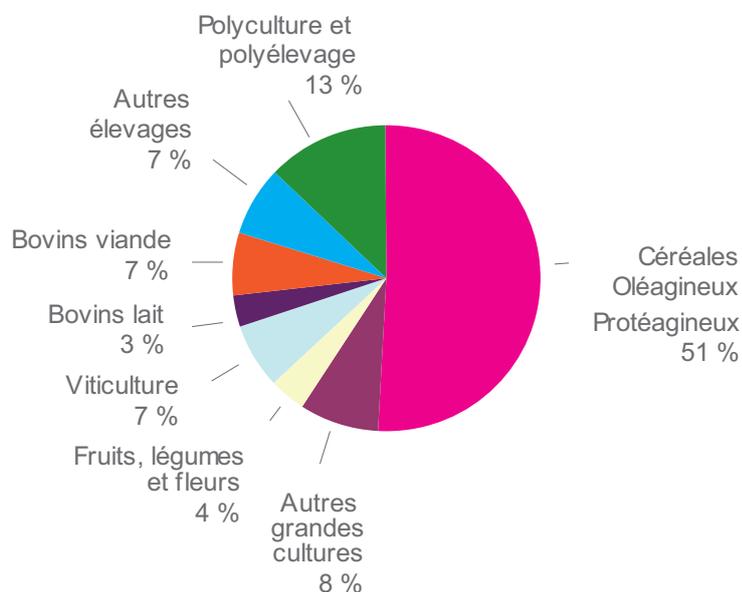
Plus de la moitié des exploitations moyennes et grandes ont une orientation à dominante céréales et oléoprotéagineux. Ce taux atteint 59 % si s'ajoutent les unités orientées vers les autres grandes cultures. Les exploitations de grandes cultures occupent au total 69 % de la SAU et font travailler 43 % des UTA. Les 1 517 viticulteurs et arboriculteurs cultivent 41 700 hectares, soit 2 % de la SAU. Mais du fait de leur activités gourmandes en main-d'œuvre, ils emploient 16 % des UTA.

Entre les deux recensements, les exploitations de grandes cultures sont devenues majoritaires à 51 % au lieu de 48 %. Cette présence accrue s'est faite au détriment des autres spécialisations, notamment de la polyculture-polyélevage dont la part a régressé de 15 % à 13 %.

Dans le secteur de l'élevage, l'heure est à la spécialisation, notamment dans les exploitations bovines avec un net recul des troupeaux mixtes lait et viande.

La SAU des exploitations spécialisées en maraîchage a presque doublé en 10 ans. Elle a également augmenté de 22 % en autres grandes cultures. Elle se réduit dans la plupart des autres OTEX.

Répartition des exploitations en 2010 par OTEX



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Champ : moyennes et grandes exploitations

Définitions

Champ de l'étude : l'étude a été réalisée sur l'ensemble des moyennes et grandes exploitations.

L'exploitation agricole

C'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil.

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

La production brute standard

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **petites exploitations** » quand elle est inférieure à 25 000 euros, en « **moyennes exploitations** » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. En région Centre, une exploitation avec

25 000 euros de PBS correspond à une exploitation ayant 27 ha de blé tendre ou 11 vaches laitières et une exploitation de 100 000 euros de PBS à 109 ha de blé tendre ou 44 vaches laitières.

La main-d'œuvre familiale

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation ou des coexploitants et enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

La main-d'œuvre non familiale

Elle comprend les salariés permanents qui travaillent toute l'année sur l'exploitation, les saisonniers ayant travaillé une partie seulement de l'année, le travail effectué par du personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

L'unité de travail annuel (UTA)

Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Méthodologie du recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé de septembre 2010 à avril 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009 - 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Des enquêtrices et enquêteurs, recrutés et formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole.

Quelles données ont été recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.